

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
--:--:  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
--:--:

DECRET N°74-342 du 13 décembre 1974

portant nomination de Mr Assogba René Valéry MONGBE, Conseiller des Affaires Etrangères, en qualité de Directeur du Protocole.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU la loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;  
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement ;  
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
VU le décret N°73-318 du 8 octobre 1973, portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères ;  
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Mr Assogba René Valéry MONGBE, Conseiller des Affaires Etrangères, est nommé Directeur du Protocole.

.../...

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment l'article 5 du décret N°73-325 du 13 octobre 1973, et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 13 décembre 1974

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération,

Le Ministre des Finances,

Chef de Bataillon Michel ALLADAYE

Ampliations : PR 8 CS 6 CMR 4  
MAE et ses services 8 Intéres-  
sé 1 SGG 4 SPD 2 DGP-DGAJL 4  
INSAE 2 IAA-DCCT-IGF-CNI 4  
Gde Chanc.-DB-DCF-DC-Solde 5  
DGFP-DP 4 Trésor 4 DGI 4 JORD 1

Intendant Militaire de 3ème Classe  
Isidore AMOUSSOU